
[Imprimer](#)

La chute de la commande publique modérée en Ile-de-France

Image

L'Ile-de-France, avec une baisse de 13,1 % de la commande publique en 2020, a été moins touchée que le reste de la France, selon le baromètre ADCF-Banque des territoires.

L'Assemblée des communautés de France (ADCF) et la Banque des territoires ont publié, le 4 juin 2021, la version régionale de leur baromètre de la commande publique qui rapporte que l'Ile-de-France a enregistré en la matière en 2020 une chute de 13,1 % (soit le taux le plus faible en France métropolitaine, qui était de – 18 % en moyenne) par rapport à 2019, année qui avait connu un niveau particulièrement élevé de commande publique. Avec plus de 14 milliards d'euros de marchés publics en 2020 – grâce à un important rebond au 4^e trimestre –, les marchés publics franciliens se situent en effet entre les chiffres de 2017 et de 2018.

L'an passé, « le volume moyen de la commande publique a été de 1 060 euros par habitant au niveau national avec des variations sensibles d'une région à l'autre : de 895 euros par habitant dans les Hauts-de-France ou 940 euros par habitant en Normandie à 1 224 euros par habitant en Bretagne et 1 172 euros en Ile-de-France pour les niveaux les plus élevés des régions métropolitaines », indique le baromètre.

Les bâtiments publics en tête

Avec plus de 4,4 milliards d'euros, les bâtiments ont été la première destination de ces marchés dans la région, en recul significatif par rapport à 2019 où le niveau avait approché les 5 milliards. Les secteurs suivants ont connu des baisses moins nettes : transport et voirie (1,964 milliard en 2020, 2,076 milliards en 2019), logement et habitat (1,535 milliard/1,677 milliard). Tandis que la santé et le social (1,252 milliard/1,572 milliard), le scolaire (1,256 milliard/1,474 milliard), la culture, le sport, les loisirs et le tourisme (1,062 milliard/1,450 milliard) et l'environnement (984 millions/1,223 milliard) ont été plus touchés.

En retrait de 12 %, les services ont représenté 6,8 milliards de commande, devant les travaux (2,8 milliards, – 16 %), l'ingénierie (2,1 milliards, – 7 %) et les fournitures (2,1 milliards, – 17 %).

Les évolutions enregistrées au premier trimestre 2021 par rapport à la même période 2020 font apparaître des écarts importants en France : « si la progression au regard du premier trimestre de 2020 est partout significative (+ 26 % au niveau national), elle s'avère plus soutenue dans certaines régions (+ 46 % en Centre-Val de Loire, + 45 % en Normandie), tandis que l'Aquitaine connaît une évolution (+ 19 %) en dessous de la moyenne nationale », de même que l'Ile-de-France avec + 22 % (à près de 4 milliards d'euros), signalent l'ADCF et la Banque des territoires.

[En savoir plus](#)